

18/25
ANS

Le Fonds d'aide aux jeunes

UN COUP DE POUCE
POUR LE PERMIS
DE CONDUIRE

**Vous avez entre 18 et 25 ans et vous rencontrez
des difficultés pour financer votre permis de conduire ?**

**Le Département de la Charente-Maritime
peut vous aider !**



Plus d'infos :
charente-maritime.fr/rubrique_jeunesse
faj17@charente-maritime.fr



Le Fonds d'aide aux jeunes

UN COUP DE POUCE POUR VOTRE QUOTIDIEN

► Vous rencontrez des difficultés ponctuelles pour vous nourrir, vous loger, vous déplacer ?

Grâce au fonds d'aide aux jeunes, vous pouvez bénéficier d'un soutien financier :

- alimentation, hygiène, habillement
- hébergement, installation, accès logement
- papiers d'identité à refaire
- transports en commun

► Vous vous engagez dans un projet de formation ou d'emploi, et vous rencontrez des difficultés ?

Grâce au fonds d'aide aux jeunes, vous pouvez bénéficier d'un soutien financier ponctuel :

- repas
- hébergement sur place
- déplacements
- matériel et/ou vêtements professionnels

► Vous souhaitez améliorer votre mobilité pour un projet professionnel ?

Grâce au fonds d'aide aux jeunes, vous pouvez bénéficier d'un soutien financier :

- aide au permis de conduire
- aide au permis AM 2 roues
- remise en état d'un véhicule
- assurance, carte grise, contrôle technique
- achat ou remise en état d'un vélo

Le Département peut vous aider !



Stock © / Al-Wat

LES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DU FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES

- avoir entre 18 et 25 ans et n'être ni lycéen, ni étudiant ;
- être Français, membre de l'Union Européenne ou étranger en situation de séjour régulier en France ;
- résider en Charente-Maritime, seul ou chez les parents ;
- être sans revenus ou disposer de faibles ressources ;
- se rapprocher d'un travailleur social en délégation territoriale ou d'un référent jeune en Mission locale, Comité local pour le logement autonome des jeunes, Résidence habitat jeunes... partenaires du Département de la Charente-Maritime.